

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



CONVOCATION

Date	13/04/2012
Affichage	13/04/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : FINANCES 1

**OBJET : DEMANDE DE
FONDS DE CONCOURS
COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS.**

Le **Vendredi 20 avril 2012** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
FERRUS Christian pouvoir à ESCALLIER Karine.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, FERRUS Christian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Renée PETELET.

Vu la loi N°1999-586 en date du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi N° 2004-809 en date du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et sa circulaire d'application NOR/LBL/B/04/10075C en date du 15 septembre 2004 ;

Vu les articles L.5214-16 et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la possibilité pour la Communauté de Communes du Briançonnais de participer au financement d'équipements des communes membres par le versement de fonds de concours ;

La commune de Briançon souhaite aujourd'hui solliciter de la Communauté de Communes du Briançonnais l'attribution d'un fonds de concours pour les opérations suivantes :

INVESTISSEMENT (hors taxes)	DEPENSES	PART COMMUNE		PART CCB	
Voirie communale : accessibilité handicapés, mise en sécurité piéton, goudronnage	414 348 €	54 %	223 748 €	46 %	190 600 €
Matériel de voirie et de déneigement : radio véhicules de déneigement, saleuse, machine à peinture routière	57 838 €	63 %	36 438 €	37 %	21 400 €
Aménagement urbain : giratoire DDE, passerelle du Prorel, RN 94-Grand'Boucle	96 925 €	60 %	58 155 €	40 %	38 770 €
Ecoles : mise en sécurité incendie école de mi-chaussée, rénovation des classes/ maternelles et primaires	33 440 €	60 %	20 064 €	40 %	13 376 €
Patrimoine : travaux d'étanchéité sur la Collégiale, Fort du Randouillet Casernement 13	76 486 €	65 %	49 716 €	35 %	26 770 €
TOTAL	679 037 €		388 121 €		290 916 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement des équipements énumérés ci-dessus et de solliciter de la Communauté de Communes du Briançonnais l'attribution d'un Fonds de Concours d'un montant de **290 916 euros** pour le financement de ces équipements à caractère communal mais ayant un intérêt à l'échelle du briançonnais ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

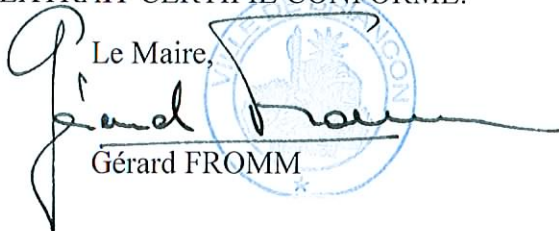
POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 23 AVR. 2012
PUBLIE LE 23 AVR. 2012
NOTIFIE LE 24 AVR. 2012